



Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro : Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux : marché suisse 1
- Oléagineux : prix
- Colza : meilleures rendements 2
- Suisse : évolution du tournesol
- Céréales : marché international 3
- Huile de palme : en recherche d'une alternative
- Commentaire : gestion des quantités nécessaire 4

Colza : diminution des stocks grâce aux réductions des attributions

Transformation de la récolte 2016
Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2016 comprenaient **82'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et environ 5'500 t de soja (alimentaire et fourrager)**.

Grâce à des bons rendements moyens de 26.6 dt/ha, le tournesol a dépassé la basse des **10'000 t pour atteindre près de 13'000 t récoltées**. La récolte de soja se montait à 4'500 t.

La récolte de colza, caractérisée par des rendements faibles et des réductions dans les attributions, s'est montée à **71'900 t**. Même en tenant compte des stocks avant récolte (8'600 t), la quantité totale était plus basse que les besoins des transformateurs. Ainsi, les stocks de colza classique ont pu être totalement résorbés et seul le colza HOLL avait encore des quantités non transformées avant la récolte 2017 (environ 3'500 t).

Récolte 2017

Le contrats-cadre avec les transformateurs pour la récolte **2017 prévoyait un total de 80'000 t de colza, soit une quantité en léger recul par rapport à l'année précédente, afin**

Bilan des quantités de colza, 2015-2017

	Récolte 2015	Récolte 2016	Récolte 2017
Stocks avant récolte	6'550	8'550	3'450
Quantité récoltée	87'000	71'900	77'600
Quantité transformée par les huileries (<i>Quantité du contrat-cadre</i>)	- 85'000 (82'000)	- 77'000 (82'000)	- 80'000 (80'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	8'550	3'450	1'000

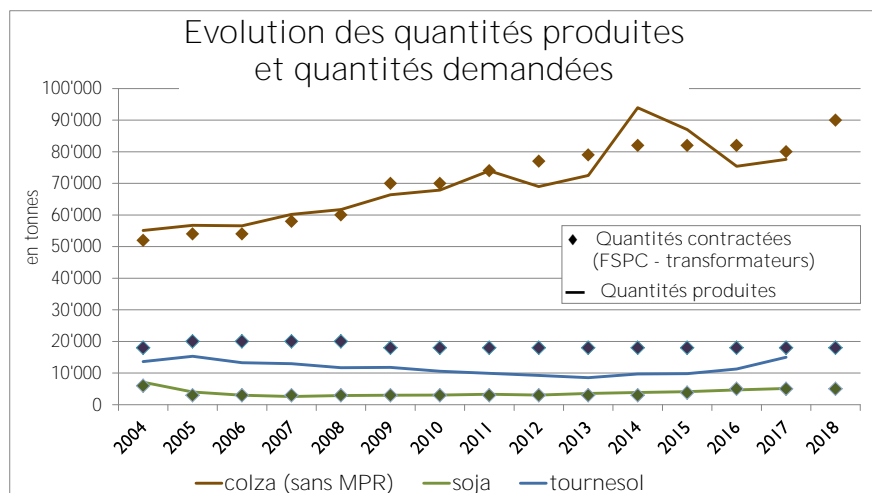
de réduire les stocks d'huile. En raison des stocks de graines de colza, les attributions de la FSPC pour la récolte 2017 été réduites pour atteindre 74'000 t. Suite aux bons rendements, la FSPC part actuellement du principe que la récolte 2017 se situera entre 77'000 t et 78'000 t. Comme les stocks ont déjà été réduits au cours de la campagne précédente, cette quantité produite devrait conduire à un marché équilibré.

Attribution des oléagineux 2017

Les contrats avec les transformateurs pour la récolte 2018 prévoient les quantités suivantes : **90'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et 5'600 t de soja** fourrager. La quantité de colza

dans la convention-cadre a été **nettement augmentée, l'entreprise Zweifel SA ayant décidé de remplacer l'huile de tournesol par de l'huile de colza HOLL suisse.**

La FSPC a pu attribuer les quantités souhaitées par les producteurs inscrits dans les délais, soit au total 91'000 t de colza. 16'000 t de tournesol et 4'800 t de soja ont également été attribuées. Toutes les quantités de soja seront nouvellement mises **en valeur dans l'alimentation animale**, ce qui pourrait occasionner un changement au niveau **des prix. L'attribution se fait de manière centralisée** pour toute la Suisse via Agrosolution, sur mandat.



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2017 estimée.

Oléagineux internationaux : pas d'amélioration en vue

L'évolution des cotations boursières durant les quatre dernières années met en évidence les fortes variations subies par les oléagineux.

Les courbes montrent également que les prix du tournesol et du colza ont une évolution généralement semblable. Les prix des oléagi-

neux sont très dépendantes des prix du pétrole, mais la demande en biodiesel et les quantités produites jouent également un rôle.

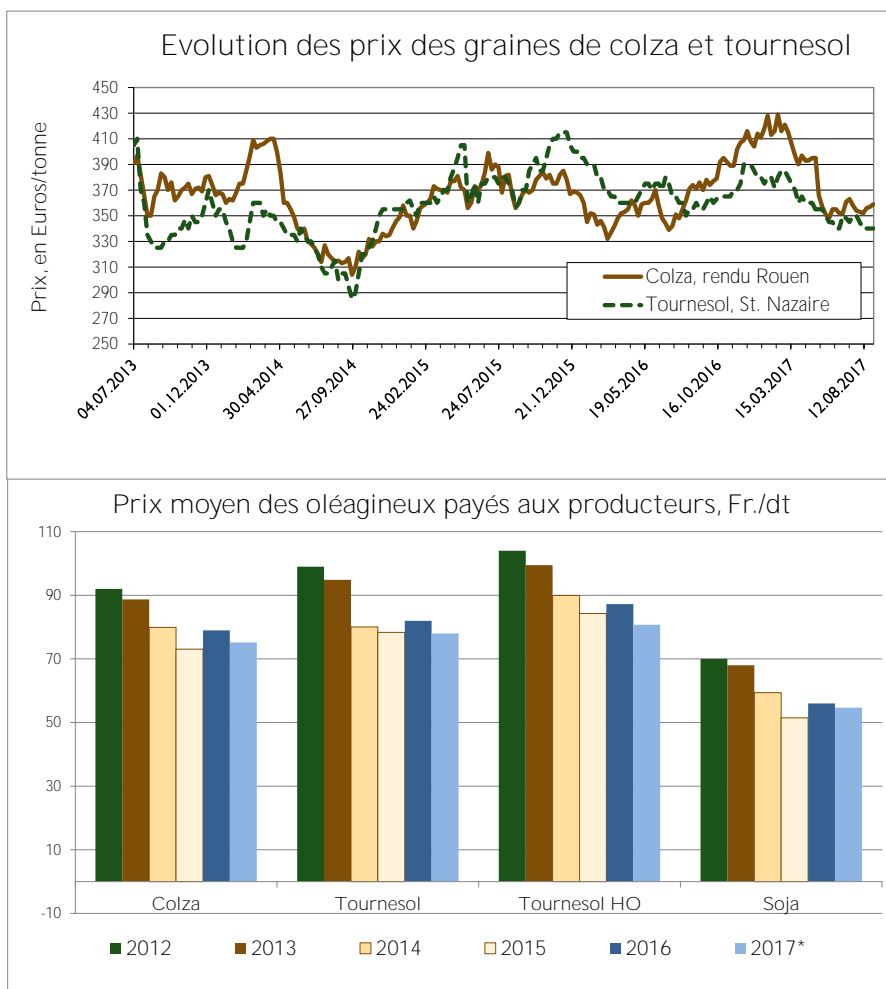
Au printemps 2017, les prix du colza ont grimpé fortement, mais ont malheureusement rebaisé peu avant la période de commercialisation du colza indigène. En conséquence, l'augmentation des prix internationaux au printemps n'ont pas eu d'effet sur les prix aux producteurs.

L'évolution future des prix mondiaux est actuellement difficile à prévoir : les quantités récoltées se situent à un niveau normal, mais les tensions politiques conduisent à de l'insécurité, particulièrement sur les marchés du pétrole et des biocarburants.

Suisse : légère hausse des prix malgré le franc fort

Les prix producteurs ont pour base les prix à l'importation de l'huile et des tourteaux. Comme les contrats entre les centres collecteurs et les huileries se font au printemps, les prix à l'importation durant cette période sont déterminants pour les prix producteurs en Suisse.

En raison de la constellation des prix de l'huile et des tourteaux durant la période de commercialisation, les prix aux producteurs de la récolte 2017 se situeront au niveau de ceux de 2016, ou juste en-dessous.



Source : CETIOM (notations), swiss granum et estimations FSPC (prix producteurs)

Colza HOLL : nette évolution des rendements

De nombreux producteurs de colza l'ont constaté au cours des dernières années : les rendements ont augmenté, particulièrement pour le colza HOLL. Il n'existe aujourd'hui plus de différence marquée au niveau du rendement entre les variétés classiques et les variétés HOLL, comme le montrent les résultats des essais variétaux d'Agroscope. Pour la FSPC comme pour les producteurs, il est important de prendre en considération cette évolution dans la planification.

Entre 2004 et 2007, la variété de colza HOLL la plus importante (Splendor) atteignait environ 70 % du rendement des variétés clas-

siques d'alors. La variété HOLL actuelle V316 OL égale ou dépasse au contraire les rendements des variétés classiques de colza !

Attributions : prendre en compte les augmentations de rendement

L'évolution des rendements du colza HOLL, mais également des variétés classiques, a un effet sur les rendements moyens au niveau suisse. Si ces derniers se situaient entre 29 et 33 dt/ha entre les années 2000 et 2013, il est aujourd'hui possible d'atteindre en moyenne suisse 40 dt/ha, comme en 2014. En 2016 également, alors que les récoltes étaient particulièrement mauvaises dans les grandes

cultures, le rendement moyen se situait à 34 dt/ha.

Producteurs : prise en compte dans la planification

Les producteurs, dans la mesure du possible, devaient prendre en compte cette évolution des rendements dans la procédure des attributions, en restant attentif au rendement moyen obtenu durant les trois dernières années. Il est important, pour éviter des excédents sur le marché, de respecter les quantités attribuées et de prévoir les surfaces en conséquence.

Tournesol: augmentation, mais objectif pas encore atteint

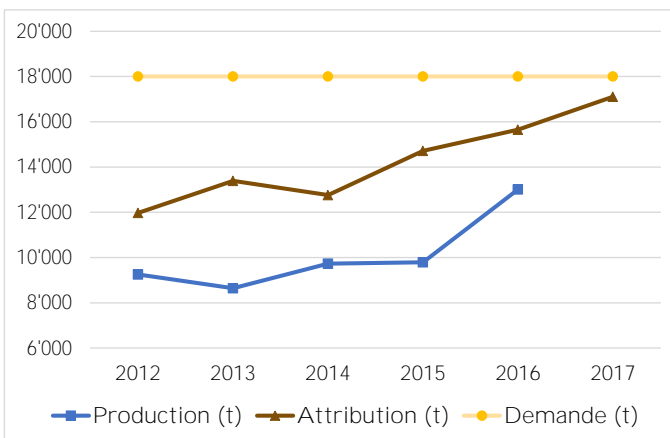
Le tournesol est cultivé dans 16 cantons suisses, dans certains en petites quantités. Entre 2002 et 2006, les surfaces de tournesol atteignaient environ 5'000 ha ; elles ont ensuite diminué pour atteindre leur plus bas niveau en 2011 avec 3'323 ha. Avec la PA 14-17, la culture **s'est à nouveau développée**, grâce aux projets de qualité du paysage.

Pour 2017, la FSPC a attribué 17'103 t de tournesol aux producteurs, pour un besoin des huileries de 18'000 t. Au cours des dernières années, les quantités produites sont restées en-dessous de la demande, **malgré l'augmentation des surfaces**.

Tournesol HO : demande plus grande que pour le tournesol classique

La différenciation dans les utilisations des tournesols classiques et HO est identique à celle des colzas classiques et HOLL : HO, respectivement HOLL sont particulièrement adaptés aux fortes températures. La culture de tournesol HO représente environ deux tiers de la production totale de tournesol en Suisse. Les producteurs ont besoin **d'un contrat avec le centre collecteur** pour leur tournesol HO. Le système des attributions de la FSPC est par contre le même que celui de la sorte de tournesol.

Tournesol: évolution de la production en Suisse



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum.

Quantités de transformation dans le cadre du Pool de production oléagineux

Récolte	Tournesol classique	Tournesol HO	Tournesol total
2013	2'900	5'600	8'500
2014	3'100	6'300	9'400
2015	3'700	6'000	9'700
2016	4'000	8'400	12'400

Source : FSPC

Céréales : pas d'amélioration des prix

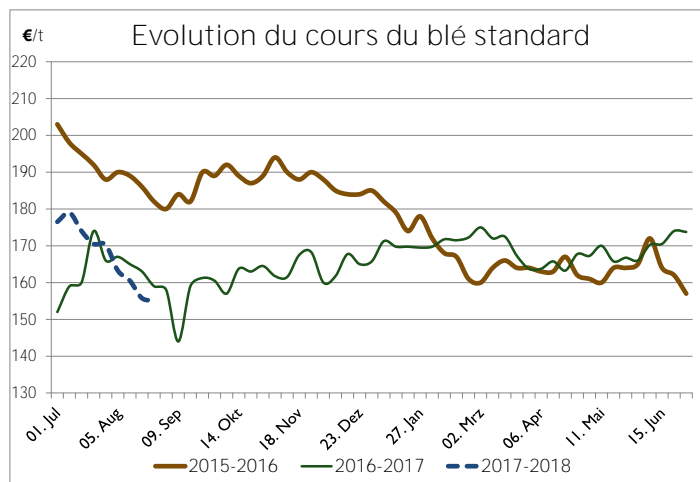
A la fin 2012, les prix internationaux du blé se situaient encore à un **niveau d'environ 260 Euros/t**. Les prix ont ensuite baissé et ont stagné **entre 150 et 200 Euros/t jusqu'à aujourd'hui**.

Durant la campagne 2016-2017, les prix sont restés sur le bas de cette fourchette, ne dépassant que rarement les 170 Euros/t. Le plus bas niveau a été atteint en septembre 2016, **lorsque les prix sont tombés à 144 Euros/t**. Ils sont ensuite restés stables, entre 160 et 170 Euros/t. Peu avant la récolte 2017, les prix ont progressé, avant de redescendre peu de temps après, suite aux premiers bons résultats de la récolte dans la région de la Mer Noire. Avec une protection à la frontière de maximum Fr. 23.-/dt, la baisse des prix risquait de se répercuter sur le marché suisse. La filière a cependant à nouveau réussi à **s'entendre pour une stabilité des prix** indicatifs des céréales panifiables suisses de la récolte 2017. La

pression s'est amoindrie, permettant une commercialisation aux mêmes prix que ceux de la récolte 2016.

Stocks de céréales : petite diminution mondiale programmée

Selon les prévisions du Conseil international des céréales (CIC), la récolte mondiale de céréales (sans le riz) pour l'année 2017/2018 diminuera, passant de 2'130 millions de tonnes en 2016 à 2'049 millions de tonnes cette année. La demande restera stable par rapport à l'année dernière, à environ 2'089 millions de tonnes. Ainsi, les stocks mondiaux, qui avaient continuellement progressé ces cinq dernières années, devraient passer de 525 à **485 millions de tonnes cette année**. Seul un sixième environ de la production est échangé sur les marchés internationaux ; le reste de la production est consommé sur les marchés indigènes.



Source : MATIF

Huile de palme : substitut recherché dans l'alimentaire et le fourrager

En juin 2017, un reportage de **l'émission Rundschau a secoué** la filière des céréales et des aliments concentrés : le bétail suisse consomme de **l'huile de palme. Sitôt après, nous apprenions qu'environ 5'000 t d'huile de palme** étaient utilisées en Suisse **pour l'alimentation animale et que les paysans n'en voulaient pas.**

Les huiles destinées à être utilisées **dans l'alimentation animale peuvent** être importées sans droit de douane, alors que les huiles pour **l'alimentation humaine sont grevées** de droits de douane importants (exception faite pour les pays les moins développés et les huiles pour les sauces et les soupes). Le colza produit par les producteurs suisses **est destiné à l'alimentation humaine**, où les prix sont plus élevés grâce à la protection à la frontière. Produire du colza suisse au prix actuel **pour l'alimentation animale ne serait possible qu'en augmentant** fortement les prix des aliments.

Aliments pour vaches laitières : solutions en vue

La production animale et la filière des aliments concentrés se sont réunies pour trouver une **alternative à l'huile de palme. Les producteurs suisses de lait ont communiqué** que les aliments destinés aux vaches laitières ne contiendraient **bientôt plus d'huile de palme. Toutes les tentatives pour proscrire** cette huile des aliments se font cependant sur une base volontaire. Selon fenaco, tous les aliments produits par UFA et Melior seront **exempts d'huile de palme dès 2018** ; les membres de la VSF ont également promis de renoncer à **l'huile de palme dans les aliments** dans le futur. Une alternative est **fournie par de l'huile de colza hydrogénée (importée), qui n'apporte pas d'inconvénient** dans l'alimentation animale.

Denrées alimentaires : solutions au cas par cas

L'utilisation d'huiles végétales liquides hydrogénées serait également envisageable dans le secteur

des denrées alimentaires. Alors que les anciens procédés de durcissement partiel des huiles donnaient naissance à des acides gras trans malsains, les procédés actuels permettent de durcir complètement les huiles en évitant ces problèmes. Mais la peur des consommateurs envers les acides gras trans est toujours présente. Au-delà du prix, cela pourrait constituer une bonne raison pour les fabricants de denrées alimentaires de se passer des graisses hydrogénées. Grâce à la sensibilisation croissante de la population (actuellement par une campagne de Pain pour le prochain et Action de carême), des solutions de remplacement sont recherchées pour les denrées alimentaires. En **fonction de l'utilisation, les huiles végétales hydrogénées** peuvent être remplacées par des huiles liquides, de la graisse de coco, du beurre de karité ou du véritable beurre.

Commentaire : une bonne gestion des quantités porte ses fruits

On l'a vu pour le colza, la gestion des quantités produites est centrale pour maintenir les prix payés aux producteurs. Les mesures prises par la FSPC, bien que peu populaires lorsqu'il s'agit de réduire les quantités attribuées, ont néanmoins été comprises et acceptées par la très grande majorité des producteurs, parfois après quelques explications supplémentaires.

Pour faire simple : une offre surabondante fait baisser les prix, donc soit la demande peut augmenter, soit l'offre doit être réduite. Pour le colza, l'offre a été réduite par le biais d'une diminution des attributions afin de liquider les stocks des récoltes 2014 et 2015. Situation réjouissante, la demande augmente dès la récolte 2018.

En ce qui concerne les céréales panifiables, la bonne récolte 2017

nous met devant un défi majeur : gérer des excédents importants avec des ressources financières limitées et dans un contexte global incertain vu que la solution de remplacement pour la loi chocolatière n'est pas encore connue. La gestion des quantités demeure néanmoins centrale pour éviter une chute de prix aux producteurs et plusieurs variantes doivent être étudiées en parallèle : des stocks stratégiques pour atténuer les variations de quantité et de qualité d'une récolte à l'autre ; une gestion optimale du contingent d'importation pour équilibrer les importations sur l'année en conservant une quantité totale de 70'000 t ; des déclassements si les excédents sont trop importants ; une solution de remplacement à l'actuelle loi chocolatière qui soit applicable et finançable pour toute la filière.

Le défi est de taille, mais nous restons convaincus qu'il faut suivre cette voie pour maintenir nos prix suisses, en relation avec la haute qualité de nos produits et notre engagement en faveur d'une production durable.

Fritz Glauser, Président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne
Téléphone : +41 31 381 72 03
Fax : +41 31 381 72 04
E-Mail : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications :

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2017. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2018 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.